VOLUME VII. NO. 27.

LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE. EDMONTON, ALTA., JEUDI, 11 AVRIL, 1912. FONDE EN 1905.

LES FAITS-DIVERS DE LA SEMAINE

L'IMMIGRATION CONTINUE.

Winnipeg, 9. — L'immigration, au cours de la semaine dernière, a été deux fois plus forte que l'an dernier pour la même période.

En six jours il est arrivé à Winnipeg, 6641 immigrants. Sur ce nombre, 3,874 viennent de Grande Brétagne et 1,030 des Etats-Unis. Le surplus est presque entièrement fourni par la Galicie.

Tout fait prévoir que l'immigration au Canada brisera, cette année, tous les records.

LES MINEURS RETOURNENT AU TRAVAIL.

Londres, 9. — On signale une reprise générale du travail par les mineurs. Dès la première journée des milliers de tonnes de charbon ont été extraites. Une activité fébrile règne dans les régions houillères. On estime que la grève aura coûté environ $180,000,000 à l'Angleterre.

LES SEMAILLES EN SASKATCHEWAN.

Régina, 9. — Dans quelques jours les semailles seront générales dans la région. Hier soir les premiers voliers d'oies sauvages sont passés, faisant route vers le nord. C'est là un indice immanquable de l'arrivée du printemps.

GREVE A VANCOUVER.

Quatre mille ouvriers des chantiers de construction quittent le travail.

Vancouver, C. A., 8. — Après une agitation de plusieurs semaines pour obtenir de plus hauts salaires et moins d'heures de travail, les membres de l'International Workers of the World, employés à la construction du chemin de fer du Canadian Northern se sont mis en grève.

Quatre mille hommes sur cinq mille ont quitté le travail. Plusieurs d'entre eux se sont dirigés sur Vancouver où ils continuerons la bataille.

Les employés gagnaient de $2.50 à $3.25 par jour pour dix heures de travail. Ils demandent un minimum de $3.00 par jour pour 9 heures d'ouvrage.

LE PROGRES DU CATHOLICISME

Les derniers chiffres officiels accusent une très forte augmentation dans le nombre des catholiques aux Etats-Unis.

New York, 9. — D'après la nouvelle édition de "l'Annuaire catholique officiel" le nombre des catholiques, aux Etats-Unis seulement, est actuellement de 15,015,569.

Il y a un an, la population catholique du pays s'élevait à 14,618,761, ce qui donne un surplus de 396,808. Il y a dix ans, les adhérents à la religion romaine n'était que de 10,906,747. Dans une décade il y eut donc une augmentation de 4,038,812.

Actuellement, 5,119 écoles catholiques s'élèvent sur le territoire américain fréquentées par 1,333,786 enfants. Il y a également 289 orphelinats qui abritent 47,111 enfants.

DESORDRES A VANCOUVER.

La construction du Canadian Northern est arrêtée. — Cinq mille hommes ont quitté le travail. — Des désordres se produisent.

Vancouver, C. A., 9. — La construction de la voie du Canadian Northern enthe Hope et Kamloops est arrêtée depuis samedi. Les grévistes ont accompli des actes de violence dans les environs de Spencer Bridge. La police provinciale est rendue sur les lieux avec les renforts de la police montés.

Trois cents hommes sont arrivés ce matin à Vancouver et trois cents autres sont attendus.

Cinq mille hommes ont maintenant quitté le travail sur le Canadian Northern au nord de Kamloops.

Les entrepreneurs déclarent que les mineurs ont quitté le travail sans demander aucune augmentation de salaire.

UNE CRUE DE 15 PIEDS.

Saskatoon, 9. — La débâcle des glaces sur la Saskatchewan s'est produite hier, provoquant une crue subite de près de 15 pieds. Le pont du C.N.R., réparé après l'accident de la semaine dernière, menace ruine.

FIN DE LA SESSION AU MANITOBA.

Winnipeg, 9. — La session parlementaire du Manitoba s'est terminée hier, au milieu du cérémonial ordinaire. Aucune garantie n'a été donnée aux catholiques pour la protection de leurs droits scolaires.

VISITE MINISTERIELLE AU YUKON.

Ottawa, 9. — On annonce qu'au cours de l'été prochain, l'hon. Sam Hughes et l'hon. J. D. Hazen, ministre de la Marine, feront un voyage au Yukon.

LA SUPREMATIE DE L'OUEST.

Montréal, 9. — Parlant de l'avenir de l'Ouest, Sir William Whyte a déclaré aujourd'hui que dans 15 ans la population vivant à l'Ouest des Grands Lacs serait supérieure à celle de l'Est canadien.

Sir William croit que l'avenir de l'Ouest canadien réside dans l'agriculture mixte.

QUATRE RELIGIEUSES EN ROUTE POUR LE PAS.

Saint-Hyacinthe, 9. — Quatre religieuses de l'Hôtel-Dieu de cette ville, sont parties, pour le Pas, dans le Keewatin, où elles vont fonder une école ainsi qu'un hôpital.

La Supérieure sera Sr. Pelletier; l'assistante, Sr. Senay; l'institutrice, Sr. Saint-Léon et la garde-malade, Sr. Sainte-Gertrude.

Cette dernière, née Sansoucy, est la nièce de feu Mgr Pierre Hevey, de Manchester.

LE TRAITE FRANCO-MAROCAIN.

Le Sultan a signé le traité reconnaissant le protectorat de la France sur le Maroc.

Fez, Maroc, 9. — Le traité établissant le protectorat de la France au Maroc signé ces jours derniers par le Sultan contient une clause permettant à la France d'occuper militairement n'importe quelle partie du pays pour maintenir l'ordre, après qu'avis en aura été donné au Sultan.

Le traité définit aussi les pouvoirs du Sultan et ceux du Résident-Général. Le Maroc sera représenté auprès des gouvernements étrangers par la France et des mesures immédiates seront prises pour réorganiser les finances du pays. Le Sultan n'aura pas le droit de faire des emprunts sans le consentement du gouvernement français.

LA TRAVERSEE DE LA MANCHE.

Melle Davies raconte les peripeties de sa magnifique envolée.

Paris, 9. — Melle Eleanor Trehawka Davies, la première femme qui ait accompli la traversée de la Manche en aéroplane est arrivée mardi dernier, à 5.55 heures, aux terrains d'aviation à Issy-les-Molineaux.

Voici ce qu'elle raconte de son envolée:

C'était la seizième fois que j'essayais à traverser la Manche. J'ai fait ma première expérience au mois de juillet dernier. J'aime beaucoup le sport et c'est peut-être pour cela que je n'ai pas réussi à traverser la Manche avant aujourd'hui. Au mois de décembre dernier, j'ai été victime d'un accident d'automobile qui m'a tenue au lit jusqu'à jeudi dernier.

L'envolée s'est effectuée sans incident excepté à un moment où la gazoline a commencé à fairedéfaut et nous avons failli tomber dans la mer.

Je me suis mise à pomper, mais malheureusement je pompais du mauvais côté. Hamel, au moment où nous atteignions une station télégraphique, envoya un message à Londres disant que nous étions sains et saufs. Nous reprimes alors notre envolée vers Mardelot. Nous avons lunché à la fameuse auberge des aviateurs où Blériot a lui-même lunché lors de son envolée historique au-dessus de la Manche. Nous avons ensuite continué vers Paris sans nous presser.

J'ai remarqué que l'envolée au-dessus de l'eau était plus douce qu'au-dessus de la terre. La terre me semblait comme une masse énorme et difforme. L'Angleterre semblait un vaste champ vert, tandis que la France présentait une foule de petits carrés. Si Blériot nous donnait une de ses nouvelles machines nous volerions à Londres sans nous arrêter.

LA CONVENTION DE LANGUE FRANCAISE D'ALBERTA

L'ORGANISATION PROVINCIALE.

Une succursale très active de l'Association du Parler Français est fondée à St-Vincent.

St-Vincent, Alta., 5. — Une foule nombreuse et enthousiaste a répondu à l'appel chaleureux de M. le curé de St-Vincent pour la formation d'un comité paroissial du Parler Français.

Près de cent personnes étaient présentes; toutes manifestèrent hautement leur entière adhésion à l'idée de tenir, les 22 et23 mai prochain, une grande convention de langue française à Edmonton.

M. le curé expliqua d'une façon claire et éloquente les raisons majeures qui ont déterminé ce grand mouvement national.

"Il faut, s'écria-t-il, grouper toutes nos forces, réveiller toutes nos énergies, jeter les bases d'une organisation forte et solide pour revendiquer les droits qui nous ont été enlevés et défendre ceux qui nous restent; cette organisation est nécessaire surtout pour le maintien de notre langue tant à l'école qu'au foyer. Ce devoir de travailler à la sauvegarde du Parler Français est tout particulièrement impérieux pour nous, catholiques, car langue et religion sont inséparables.

Après avoir établi les droits acquis de la race française au Canada, M. le curé fait l'éloge du Parler Français et nous en fait goûter toutes les richesses, l'élégance, la souplesse et l'harmonie. Puis il lance un éloquent appel, à tous ceux qui ont à coeur la conservation de cette gardienne de notre foi et de notre race, de venir s'inscrire sur la liste de ses défenseurs.

On procède ensuite à l'élection des officiers qui donne les résultats suivants:

Président: Rév. M. Guertin, curé; Vice-président, Jos. Gervais, marchand; Sec.-Trés., Edouard Le Blanc, instituteur. Directeurs — MM. Olivier St-Arnault, Pierre Gouin, Jean Durocher, Pierre Lacombe, J.-B. Adam et Arthur Lafleur.

SECTION DE ST-PAUL DES METIS, ALTA.

Election du Bureau permanent.

St-Paul, 6. — Au cours de la récente assemblée des directeurs de la section du Parler Français, de St-Paul des Métis, il a été procédé à l'élection du Bureau permanent.

Cette élection a donné les résultats suivants:

Président, M. E. B. Racicot.
Vice-prés., M. Z. Roberge.
Sec.-trés., M. J. C. Thérien.

NOUVELLES BREVES

Le gouvernement des Etats-Unis vient d'envoyer 15,000 fusils à sa légation de Mexico pour être distribués parmi les membres de la colonie américaine de cette ville. Cette décision a été prise dans le but de protéger les citoyens des Etats-Unis et leurs propriétés contre les révolutionnaires.

La souscription publique ouen France pour l'achat d'aéroplanes militaires remporte un succès inouï. Une vague de patriotisme ardent semble passer sur le peuple français qui veut que la France garde la suprématie indiscutée de l'empire des airs.

Le Prince de Galles qui est arrivé à Paris dans le but de perfectionner sa connaissance du français à été l'objet d'une sympathique réception de la part des Parisiens.

Le concours hippique de Calgary a été ouvert mardi, devant une brillante assistance venue de tous les points de la province.

En quelques heures les hommes d'affaires de Saskatoon ont souscrit plus de $500,000 pour couvrir les frais d'une campagne de publicité en faveur de cette ville. Dix minutes après que la décision d'ouvrir une souscription eut été prise par le Conseil municipal $307,000 étaient souscrits.

NOUVELLES REGIONALES

CHAUVIN, Alta.

Parmi les derniers arrivés à Chauvin, nous signalerons: MM. Emile Paquet et Grégoire Poirrier, de Rivière-Qui-Barre; Tessier, de Wainwright, et W. C. Kirly, de Chicago.

—M. André Poirier vient de vendre sa maison de pension à M. Urness.

M. Poirier ira résider avec sa famille sur sa ferme, située à trois milles du village. Tous seront vivement regrettés par nos concitoyens du village.

—Le jour de Pâques quelques-uns de nos compatriotes se réunissaient chez M. André Poirier. Une partie de sucre était organisée à cette occasion à la ferme de ce dernier. Sans ressembler à celles de l'Est, cette partie a néanmoins fort bien réussi.

Etaient présents: M. et Mme Delphis Poirier, M. et Mme Grégoire Poirier, MM. Léger Roy, E. Gauvin, E. Larouche et J. F. Soucy.

—M. Charles Dumont est parti pour Edmonton en voyage d'affaires.

—M. Léger Roy est revenu d'un voyage d'affaires à Saskatoon, entrepris dans l'intérêt de son magasin.

—Après avoir terminé ses constructions sur son homestead, M. Félix Pagé est reparti pour St-Albert.

Il doit, en rechange, nous envoyer Melle Pagé, qui est attendue cette semaine. Nous lui souhaitons, par avance, une cordiale bienvenue.

LAMOUREUX, Alta.

Le concours institué entre Mademoiselle Rosanna Lamoureux et Madame Close, pour prélever les fonds nécessaires à la construction d'une arche pour la statue de N.-D. de Lourdes, s'est terminée dimanche soir par la victoire de Melle R. Lamoureux.

Melle Lamoureux a recueilli $220.50 et Mme Close $70.50.

Nos félicitations les plus vives à celle qui a remporté une victoire aussi décisive.

L'heureuse gagnante du prix de $5.00 a été Melle D. Tremblay, de Lamoureux.

LES ELECTIONS PROVINCIALES DE SASKATCHEWAN

L'Hon. J. A. Calder est allé rencontrer le premier ministre Scott à New York.

Winnipeg, 9. — Les élections provinciales de Saskatchewan auront lieu dès après les semailles, probablement en mai ou au début de juin. L'hon. J. A. Calder est actuellement à New York, où il est allé conférer avec l'hon. M. Scott qui vient de faire un séjour de plusieurs mois aux Iles Bahamas et dont la santé est complètement restaurée.

A la fin de la semaine tous les candidats du gouvernement seront nommés. L'un des articles du programme ministériel sera la Réciprocité.

L'hon. Robert Rogers sera chargé de l'organisation des forces conservatrices en vue des élections provinciales.

LES SEMAILLES DANS L'OUEST

Winnipeg, 9. — A l'heure actuelle les conditions semblent entièrement favorables pour la reprise des opérations de culture à travers l'Ouest. Quoique la neige n'ait pas été très abondante cet hiver, les dernières chûtes ont été suffisantes pour communiquer au sol une humidité suffisante avant les labours. Dans la plupart des districts l'étendue ensemencée sera plus considérable que celle de l'an dernier; on prévoit néanmoins que dans le sud de Saskatchewan et d'Alberta de vastes étendues ne pourront être labourées qu'au cours de l'été après que les gerbes de grain, non encore battues, en auront été enlevées.

On croit que les semailles seront générales dans tout l'Ouest à la fin de cette semaine, ou au début de la prochaine.

En Alberta.

MacLeod, 9. — Peu de terrain ayant été labouré avant l'hiver, les charrues à vapeur et à gazoline sont au travail jour et nuit. Durant la nuit le labeur se fait à la lueur de torches fixées sur l'avant des tracteurs. Les fermiers espèrent ainsi pouvoir semer à temps le blé de printemps.

Lacombe, 9. — Les conditions dans l'Alberta nord n'ont jamais été plus favorables au début du printemps. La terre est en parfait état pour recevoir la semence. Les labours et les semailles seront généraux à la fin de la semaine.

En Saskatchewan.

Indian Head, 9. — Les semailles ont été commencées ici le 1er avril. La chûte de neige de vendredi a quelque peu entravé les travaux mais la chaleur d'aujourd'hui a complètement fait fondre la neige et l'on prévoit que les travaux reprendront demain.

North Battleford, 9. — Les semailles sont de plusieurs jours en avance sur l'an dernier. Le sol est entièrement dégelé et en excellent état pour recevoir la semence.

Weyburn, 9. — Les semailles sont générales dans la région; une grande étendue de terrain a été ensemencée la semaine dernière.

Régina, 9. — Le sol de la région est très lourd et l'on ne croit pas que les semailles soient entreprises d'une façon générale avant la semaine prochaine. La neige de vendredi dernier a retardé de plusieurs jours le commencement des travaux.

Saskatoon, 9. — On prévoit que la surface ensemencée cette année, sera beaucoup plus considérable que celle de l'an dernier. Les labours et les semailles battent leur plein dans la région.

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA "PRENSA".

Le journal le plus remarquable du monde.

La semaine dernière, une dépêche de Monte-Carlo annonçait la mort du Dr José C. Paz, propriétaire de la "Prensa", journal de Buenos-Ayres.

Qu'est-ce que la "Prensa"?

Un journal de Buenos-Ayres, comme nous venons de le dire; mais nous étonnerons peut-être quelques-uns de ceux qui n'ont pas voyagé en Argentine, si nous disons que le journal le plus remarquable du monde entier n'est rédigé ni en anglais ni en français; qu'il ne s'imprime ni à Londres, ni a Paris, ni à New-York, mais dans l'Amérique du Sud et qu'il s'appelle le "Prensa."

Une édition ordinaire de la "Prensa" contient autant de pages que trois éditions de la "Presse", de Montréal, la longueur et la largeur de ses colonnes lui permettent de publier le même jour beaucoup plus de nouvelles que la "Presse" n'en peut publier en une semaine.

"La "Prensa" a une circulation d'environ 200,000 numéros par jour et se vend 7 cents; mais ce n'est pas par sa circulation qu'elle est remarquable, ni même du fait que ses frais de télégraphie par câble se soldent souvent par $3,000 et $5,000 en une nuit. En dépit de ses dépenses formidables, l'on fait beaucoup d'argent à la "Prensa", et son fondeteur-propriétaire a réalisé l'une des plus grosses fortunes de l'Argentine.

Ce qui impressionne le plus un étranger à Buenos-Ayres, c'est le sifflet de la sirène de la "Pensa", A chaque nouvelle importante qui arrive aux bureaux du journal, le sifflet produit un bruit strident qui agace le nerf auditif et fait accourir sur les lieux de plusieurs milles à la ronde des milliers de personnes curieuses de connaître l'événement affiché aux bulletins. Aussitôt que retentit le sifflet, un agent de police se précipite pour arrêter le propriétaire coupable de ce délit strictement défendu par la loi. Mais à son entrée dans l'édifice, le représentant de l'ordre et de la paix rencontre un commis qui lui tend un chèque de $100.00, prix de l'amende imposée. Le chèque est accepté et l'incident clos, en attendant qu'un autre événement remarquable soit annoncé de la même façon. Il est de règle à la "Prensa" de préparer le chèque avant de faire retentir le sifflet. La nuit, une silhouette gigantesque surmontant le dôme de l'édifice de la "Prensa" et tenant d'une main un exemplaire du journal, de l'autre une torche, annonce les nouvelles au moyen d'étincelles rouges s'échappant du flambeau.

On dit souvent d'un journal que c'est une institution. La "Prensa" est une institution dans l'acception la plus large et la plus vraie du mot.

Sous le rapport social, la situation de la "Prensa" est unique. Si un visiteur de marque arrive à Buenos-Ayres, ce n'est pas au capitole qu'on le conduit tout d'abord, mais à la "Prensa". Il peut y demeurer comme l'hôtel du journal pendant toute la durée de son séjour. Et il n'a pas besoin de sortir de l'édifice pour se rendre à l'hôtel; il y trouve l'hôtel le plus luxueux de l'Amérique du Sud. La cuisine et le service peuvent être comparés à ceux des meilleurs clubs du monde. Il y a une couple d'années, le compositeur Puccini et sa femme furent pendant deux mois les hôtes de la "Prensa" à son hôtel particulier.

En outre d'un hôtel, l'on trouve dans le nouvel édifice de la "Prensa", qui a coûté $6,000,000, un conservatoire de musique, un hôpital, une bibliothèque et une école de droits. Tandis que l'hôtel est entretenu pour les hôtes de la nation, les autres établissements sont destinée aux pauvres. Lse meilleurs avocats du pays et les médecins les plus en renom, se tiennent à la disposition du journal; on les trouve à des heures régulières, prêts à donner des consultations gratuites aux pauvres qui ont recours à leurs lumières.

Le conservatoire de musique est sous la direction des meilleurs maîtres, et à la fin de chaque année, les élèves donnent un concert qui est l'un des plus grands événements artistiques de la ville, laquelle mérite d'être appelée la ville la plus musicale du monde.

Les bibliothèques, les laboratoires, les bureaux météorologiques l'école d'art, et une demi-douzaine d'autres établissements qui se trouvent dans l'édifice, sont confiés aux meilleurs éducateurs et pourvus des instruments et appareils les plus perfectionnés. Tous ceux qui désirent y avoir accès et qui manquent des ressources nécessaires pour s'instruire ailleurs, y sont les bienvenus.

La "Prensa" posède encore un régime de pensions et un service de récompense qui ressemble au fonds des héros de M. Carnegie. Le journal vote chaque année des milliers de dollars pour récompenser les actions d'éclat et le désintéressement.

Et d'où vient l'argent nécessaicessaire au paiement des frais énormes qu'entraîne le fonctionnement d'un tel organisme? En très grande partie, des sept pages solides d'annonces condensées: demandes et offres de services, articles en vente, etc. Il y a aussi beaucoup d'annonces en caractères voyants, mais ce sont les petites annonces qui constituent réellement la principale source de revenu.

La "Prensa" a été fondée en 1869. C'était alors une simple feuille. La rédaction en était brillante et le journal fort lu, Le Dr eut la sagesse d'employer ses bénéfices à l'amélioration d'année en année jusqu'à ce qu'il eut atteint, il y a sept ans, les proportions énormes qu'il a aujourd'hui. Il donne maintenant à chaque édition plus de matière à lire qu'aucun autre journal du monde entier. Les nouvelles sont rédigées sans grands développements, et le récit des événements importants publié sans gros titres est placé aussi souvent au bas d'une colonne qu'en tête du journal.

La publication de la "Prensa" sera continuée par l'un des fils du Dr Paz, qui a pris la haute main sur l'entreprise dès que la santé de son père a commencé à décliner.

UN VOYAGEUR.

AU POLE SUD

DES NOUVELLES DE SCOTT.

Enfin, nous avons des nouvelles du capitaine Scott. L'audacieux explorateur anglais était, le 3 janvier dernier, à cent cinquante milles du Pôle Sud. Rien ne peut donc enlever la gloire qui couronne aujourd'hui le front de l'explorateur norvégien Amundsen. Celui-ci, en effet, avait atteint le sommet tant convoité de la Terre, trois semaines avant que Scott en fut à cent cinquante milles.

Cette nouvelle a causé un immense désappointement en Angleterre; jusqu'ici, on avait espéré que le concurrent d'Amundsen annoncerait sa présence au Pôle Sud en même temps, sinon avant, celle du norvégien. Tout espoir est maintenant perdu. Il reste, pourtant, une consolation en perspective: Scott annonce qu'il séjournera encore un hiver dans les régions antartiques. Il n'y a pas de doute que, dans ces circonstances, il se rendra au Pôle, s'il n'y est déjà, et qu'il pourra faire dans l'intervalle des études autrement sérieuses que celles qui ont été faites par Amundsen dans sa course hâtive d'aller et de retour.

Si on a été profondément désappointé en Angleterre, on ne l'a pas été moins à bord du "Terra-Nova", vaisseau d'expédition du capitaine Scott; la raison en est tout simple: les membres de l'expédition qui devaient accompagner l'explorateur ont été laissés en arrière et ont dû retourner au "Terra-Nova", qui atteindra la Nouvelle-Zélande mercredi.

Pourquoi Scott a-t-il donné de ses nouvelles à son équipage avant d'avoir atteint le Pôle? Il est clair qu'il n'y avait à cela qu'une seule raison, mais une raison majeure: le temps pressait pour le "Terra-Nova" de sortir du passage McMurdo avant le commencement de l'hiver et la prise des glaces dans la mer Ross.

Quelle a été la cause du délai de Scott, comparé à la course rapide d'Amundsen? On ne croit pas, du moins, dans certains milieux, que ce soit dû au désir de l'explorateur anglais de faire des observations au détriment de l'honneur d'atteindre le but le premier. Si Scott avait pu devancer son concurrent norvégien, il l'aurait fait, sachant que ses compatriotes en auraient été très exultants. On pense, généralement, que le plus ou moins grand succès est dû aux attelages, et que ce sont les chiens d'Amundsen qui ont triomphé des ponies de Scott. Amundsen lui-même n'a pas caché que, sous ce rapport, il avait été bien conseillé; ses chiens étaient dressés d'une façon merveilleuse, ses guides d'une habilité extraordinaire, et il est douteux que Scott eut pu lui tenir tête, même si ses traîneaux eussent été tirés par des chiens.

Il faut tenir compte aussi de l'immense avantage qu'avaient les norvégiens pour lesquels le ski est aussi familier que la raquette pour les Canadiens.

L'exploit d'Amundsen restera fameux dans l'histoire des explorations et des découvertes; mais celui de Scott n'en illustrera pas moins celui qui l'aura accompli et la nation qui l'aura soutenu.

LE VATICAN ET LE CINEMATOGRAPHE.

Il refuse deux millions pour des photographies des réceptions de Pâques.

Rome, 9. — Le Vatican vient de refuser l'offre de deux millions de francs qui lui fut faite par une entreprise cinématographique en échange du droit de prendre des vues de la réception par le pape, des pèlerins de Pâques.

La valeur du matériel —meubles, outils aratoires— et des chevaux amenés au Canada par les colons venant des Etats-Unis a été de 9,000,000 pour le seul mois de mars. Ce chiffre ne concerne que le matériel ayant passé à la gare frontière de North Portal, Sask.

22 et 23 mai: Convention de langue française d'Alberta à Edmonton

24 au 30 juin 1912: Congrès national du Parler Français à Québec

Le Courrier de l'Ouest
49 Avenue Howard. Tel. 1675
EDMONTON ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

Mademoiselle Millions

12

Germain l'avait écoutée toujours surpris, mais avec une nuance de satisfaction orgueilleuse au souvenir de la conduite qu'il avait tenue. Avait-il été bien inspiré de résister à cette ensorceleuse, de ne pas tomber dans le piège subtil que, du reste, il avait un instant soupçonné? Et disposé à l'indulgence par cette approbation intérieure de son amour-propre, comprenant, du reste, qu'une austère et tenace rancune le rendrait ridicule, il répondit enfin:

—Mademoiselle, je n'ai à vous pardonner d'avoir disposé de moi pour une expérience morale, c'était votre droit. Je suis heureux qu'elle ait servi à vous raccommoder avec mon sexe, que vous calomniez assurément. Car il est une chose que vous semblez oublier, c'est que la fortune n'est ni le plus puissant attrait auquel, près de vous, il faille résister quand on veut garder son indépendance; ceux qui vous recherchent l'ont sûrement expérimenté, et c'est pourquoi vous les comptez si nombreux. . . .

—Ca! fit le baron ravi, c'est savoir se venger en galant homme... Allons, tout est fini, Luce est pardonnée et vous, mon cher Dan-glefer, vous me restez... N'en parlons donc plus, mais toi, fit-il, montrant à sa fille un doigt menaçant, ne recommence plus!

—Jamais, fit-elle gaiement.

Germain la regarda, en apparence joyeuse, à présent, elle si émue et si vibrante tout à l'heure et, à part lui, haussant les épaules à cette versatilité, il murmura ce seul mot, le plus propre, selon lui, à la définir avec bienveillance:

—Toquée!

Aymeric, radieux, s'était approché de Luce et, tout bas, avec sa familiarité habituelle, il lui dit:

—Quoi, c'était de la comédie et vous ne l'aimez pas?

—Vous en êtes encore à le comprendre, après cette explication? fit-elle la voix brève, maintenant, sous son trouble dominé.

—Je comprends, dit-il gaiement, que moi aussi j'ai été votre dupe, et qu'à moi aussi vous devez des excuses.

—Non, répliqua-t-elle, incisive, parce que l'épreuve dont vous avez eu votre part n'a pas personnellement tourné à votre avantage. Elle m'a révélé que vous étiez le garçon le plus envieux et le plus jaloux qui soit au monde.

Et elle s'éloigna avec son rire de crécelle, symptôme d'un éclat d'âme que, seule, mademoiselle Philomène connaissait en elle, et savait deviner malgré les divers masques sous lesquels elle le cachait ordinairement.

Aussi, lorsque la soirée s'étant passée sans encombre, chacun fut monté chez soi, la vieille fille, à pas de loup, sortit de sa chambre et s'en fut dans celle de sa mère. Celle-ci avait renvoyé sa femme de chambre, elle était, du reste, déshabillée et enveloppée d'un large peignoir blanc, sur lequel ses cheveux dorés descendaient jusqu'aux genoux. Ecroulée dans un fauteuil, la tête entre ses mains appuyées sur le bord de son lit, elle, sanglotait. A l'entrée de sa tante, elle leva la tête. Mademoiselle Philomène ne dit rien, ne la questionna point, elle savait maintenant comment il fallait en user avec la fantasque créature rendue farouche, un peu, par sa jeunesse isolée... Elle l'embrassa donc seulement, au front, en silence.

Et la glace de son coeur fondue par cette caresse, Luce lui jetant les bras autour de la taille et s'abattant sur sa poitrine, murmura:

—Marraine! j'ai menti, c'était vrai et je l'adore!...

—Pauvre petite! répondit seulement mademoiselle Philomène sans gronder ni absoudre...

XVII

L'attendrissement de Luce fut de courte durée. Par une des réactions bizarres en soi, mais familières à sa nature, où les instincts les plus opposés se combattaient sans cesse, la jeune fille, se refusant encore intérieurement à s'avouer vaincue dans son amour pour Germain, s'ingénia à trouver quelque moyen de le conquérir. Elle, à qui rien, dans la vie n'avait jamais été refusé, ne pouvait s'habituer à la pensée qu'un de ses désirs, et le plus vif, ne s'accomplit pas.

Pourquoi, en fin de compte, Germain la repoussait-il? par respect d'une parole donnée et parce qu'il aimait ailleurs, si toutefois il aimait, car il était bien homme à faire un pur mariage de convenance et de raison. Il avait pu choisir Elise Bréchard parce que ses goûts étaient simples, son coeur libre et qu'il désirait se créer une famille. Pourtant, se disait encore mademoiselle Rambert dans son impitoyable logique, il la connaissait, elle, Luce, avant Elise. Avant qu'il vît cette dernière, elle s'était efforcée de lui donner à entendre, aussi clairement que faire se pouvait, qu'il lui plaisait... Oui, mais il n'avait pas osé comprendre, peut-être, et puis elle était partie, quittant Braulx, il ne l'avait pas revue; tandis que, les nécessités de son service le rapprochant des Bréchard, il avait revu Elise. Le bruit des succès mondains, du grand train de vie de la fille du "patron" était sans doute parvenu jusqu'à lui; plus que jamais il s'était dit, probablement, qu'elle ne pouvait être pour lui, et un humble bonheur se trouvant là, à portée de sa main, il l'avait pris.

Tout n'était pas perdu! pensait mademoiselle Millions. Germain savait pertinement désormais son dégoût pour les gens vénals, son dédain pour le veau d'or. C'étaient des prémisses posées, il avait dû en conclure qu'elle épouserait qui lui plairait, sans avoir égard à la fortune. Il savait aussi qu'elle admirait son caractère et il lui avait dit, oh! très clairement, qu'il la trouvait belle et séduisante. Elle se rappelait très bien ses paroles: "La fortune n'est ni le seul ni le plus puissant attrait auquel il faille résister auprès de vous."

Il lui avait donc fallu "résister". Il n'y avait alors qu'à vaincre cette résistance, et à faire en sorte qu'elle emportât avec elle le scrupule de manquer à un engagement devenu pesant.

Et Luce, se regardant dans la glace, jugeait que ce n'était point impossible. Puis, en plus de son sentiment, ce jeu: lutter avec une rivale, lui plaisait, répondait aux ardeurs de sa nature violente. Lutter et triompher, car la rivale n'était pas bien redoutable! Pauvre Elise! avec ses joues fraîches, mais un peu trop remplies, ses cheveux bruns d'une jolie nuance, mais dont une coiffure trop simple laissait deviner le peu d'épaisseur, ses yeux doux, modestes, mais trop souvent baissés, sa juvénile maigreur, ses grandes mains plébéiennes. Et timide, d'une réserve extrême, sans élégance.

Comment pouvait-elle rivaliser avec la petite tête fine de Luce, écrasée de cheveux dorés, flous, mousseux, qui l'entouraient comme un nimbe, sa belle pâleur mate, son regard de velours et de flamme, les lignes harmonieuses de son corps de déesse, ses mains d'enfant, l'art souverain de ses toilettes et le charme de sa tournure!

En y réfléchissant, Luce jugeait bien que mademoiselle Bréchard n'aurait pu soutenir la comparaison. Mais cette comparaison, comment la faire naître? L'une à Paris, l'autre à Braulx, la distance en atténuait la puissance; le souvenir de l'une ne la plaçait pas près de l'autre d'une façon suffisamment tangible pour entraîner, malgré soi, à des rapprochements... Retourner à Paris, Luce ne le voulait pas, elle ne voulait plus s'éloigner de Germain, jugeait que l'absence, une première fois, lui avait couté assez cher, et tenant, au contraire, pour mieux s'imposer à lui, à le voir les jours, à toute heure. Alors, comment faire?

Une idée diabolique lui vint.

Germain lui avait bien dit qu'il était engagé, mais sans préciser avec qui; elle ne l'avait su que par Aymeric, et M. Danglefer ignorait qu'elle fût ainsi renseignée. Aymeric lui avait bien recommandé de garder, comme il le faisait lui-même le secret de cette divulgation, et elle avait été fidèle à son désir. Nul ne savait donc autour d'elle le nom de la fiancée de Germain, et cela lui laissait toute liberté. Aussi un matin, s'en vint-elle trouver son père.

Elle s'ennuyait à Braulx, ainsi, toute seule. De leurs habituels relations, personne encore n'était revenu à la campagne. Dans ces conditions, la vie lui semblait mortelle en sa solitude.

Le baron écouta cette complainte avec une inquiétude et un mécontentement évidents et pensa, à part lui, qu'il avait bien prévu que Luce voudrait retourner à Paris. Cela le contrariait d'autant plus, qu'un instant, il avait espéré être dispensé de ce nouveau déplacement de tout son personnel; et, d'un autre côté, refuser à sa fille ce qu'elle désirait, c'était peut-être s'exposer, dans le désoeuvrement où la jetterait l'ennui, à de nouvelles difficultés. Avec une tête comme la sienne, il fallait s'attendre à tout. Et le baron se voyait déjà retournant à Paris refaire une installation complète, au lieu des allées et venues coutumières qu'il préférait, une fois la belle saison arrivée. Aussi, éprouva-t-il un soulagement qui le disposa à l'asquiescement aux projets de Luce, lorsque celle-ci, au lieu de lui demander ce qu'il craignait, lui témoigna seulement le désir d'avoir à Braulx, quelque amie qui viendrait la distraire.

—Qui? questionna M. Rambert, qui ne voulait pas, en homme sage, s'engager à la légère, et prisant peu certaines relations de sa fille, ne se souciait pas non plus de les rendre plus intimes. Qui, dit-il encore, pas madame Vermeille?

—Oh! je ne parle pas de mes amies mondaines pas une ne voudrait quitter Paris en ce moment, mais j'en ai d'autres, plus modestes, parmi les familles de vos employés. Elise Bréchard, par exemple, elle est très gentille et je l'aime beaucoup. Je suis sûre que cela lui ferait grand plaisir de venir à la campagne, et je crois même que je l'y ai quelque peu invitée. Son père, pour lequel vous avec tant d'estime, vous saurait gré de cette politesse et comme c'est l'homme le plus important de votre personnel, les autres ne pourraient être jaloux de la faveur faite à sa fille.

—Invite Elise Bréchard, si tu veux, répondit M. Rambert, trouvant assez bonnes toutes les raisons de Luce et trop heureux d'en être quitte à si bon marché pour les discuter.

—Il ne suffit pas que le fasse, dit la jeune fille; pour que l'invitation soit en règle, ait sa valeur réelle et chance d'être acceptée, il faudrait que vous envoyassiez vous-même ma lettre, en l'apostillant de quelques mots à M. Bréchard.

—Soit; justement Bréchard doit venir la semaine prochaine pour affaires, je lui proposerai d'amener sa fille, que je lui reconduirai à l'occasion.

—Oh! pas de sitôt! je compte l'engager pour un mois.

—Tu es libre.

Et Luce, folle d'avoir réussi, sortit du cabinet de son père en chantant.

Huit jours plus tard, Elise Bréchard arrivait avec son père, naivement heureuse de retrouver son fiancé et confiante en la flatteuse amitié que Luce lui témoignait. D'abord, à la réception de l'invitation, on avait un peu hésité à l'accepter. Madame Bréchard ne voyant pas volontiers une intimité entre sa fille et mademoiselle Rambert, dont le genre ne lui plaisait guère, avait élevé quelques objections. Mais son mari lui avait expliqué qu'on ne pouvait refuser Elise à M. Rambert qui la demandait lui-même. Et Elise plus disposée d'ordinaire à se ranger à l'avis de sa mère, lui avait été, cette fois, contraire, dans la seule perspective de revoir fréquemment son fiancé qu'elle aimait d'un vif et chaste amour.

A cause de Germain, aussi, madame Bréchard avait voulu faire de l'opposition. D'un commun accord on avait résolu de tenir les fiançailles secrètes jusqu'au retour d'un oncle, parrain d'Elise, qui avait promis de la doter, à condition qu'on le consulterait sur le choix de l'époux. Si l'imprudence des jeunes gens les laissait soupçonner, M. Rambert pourrait se plaindre de ne pas en avoir été averti. D'un autre côté, le bruit s'en répandant pouvait venir aux oreilles de l'oncle lorsqu'il débarquerait. Lui-même, à son tour serait froissé que ce mariage eût été conclu et divulgué sans son avis, ce qui aurait des conséquences graves.

Bref, une sorte de pressentiment maternel semblait avertir madame Bréchard, car elle multipliait les raisons et les prétextes pour garder sa fille auprès d'elle. Mais son mari n'en tint aucun compte.

Danglefer n'était pas un enfant, et Elise, Dieu merci, savait se tenir. Ils n'iraient pas livrer leur secret dont personne ne pouvait se douter.

Madame Bréchard, en dernier ressort, proposa de consulter Germain sur l'opportunité de ce voyage.

A suivre.

= Coin Feminin =

CONTE POUR PAQUES.

—Prends ta tisane, Claudinet!

La proposition n'enthousiasme pas Claudinet qui secoue sa petite tête fiévreuse dans le creux mol de l'oreiller. Sous les longues paupières ambrées, le mouvement de dénégation fait chavirer les globes oculaires et Colette essaie de rire tant est drôle Claudinet avec ses yeux tout blancs par moment. Elle essaie, mais on dirait que son coeur serré, monte jusqu'à sa gorge et empêche le rire de fuser. C'est que depuis cinq jours sa conscience la harcèle du même reproche: "Par ta faute, Claudinet est malade."

D'abord elle a tenté de se disculper. Elle n'a pas dit à son petit ami "Traverses sur la glace elle te portera". Non. Une flaque d'eau gelée les séparait. Claudinet, avec précaution, éprouvait la solidité de la glace du bord. Son petit pied, dès qu'il se portait dessus, découpait une empreinte aussitôt remplie d'eau et il n'osait se lancer sur la surface traîtresse. Il sautillait comme un moineau, s'énervant de la moquerie qu'il voyait poindre dans les prunelles de Colette; cent fois, prêt à se risquer, cent fois, reculant au contact glacial contre lequel ne le préservaient plus les minces semelles de ses bottines.

—Peureux!

Le mot cingla. Claudinet se recula. Ses narines frémirent. Ses larges prunelles "mangèrent tout le blanc de ses yeux." Ses lèvres, qu'il garde toujours entr'ouvertes, se froncèrent en une ligne blanche. Colette eut peur qu'il se livra à quelque violence, le Claudinet si différent, qui s'avançait maintenant vers elle, en brisant la glace d'un petit coup sec de la semelle, dans un flic-flac d'eau remué... Mais non, il demanda, simplement, la voix changée: "Suis-je peureux?"

Les choses s'étaient passées ainsi, et Colette était trop loyale pour rejeter, longtemps, sa part de responsabilité dans le rhume de Claudinet.

Ce rhume s'était déclaré si violent que les deux premiers jours, la jolie Maman de Claudinet n'avait pas permis à Colette de visiter son petit camarade. Oh! ces deux jours, en quelle anxiété, elle les avait vécus!... Enfin, on lui permit de dire bonjour par la porte entrebaillée, Claudinet ne fit pas un geste. Alors, elle crut qu'il lui en voulait et elle s'enfuit pour pleurer. Le lendemain elle demanda timidement des nouvelles. Miracle! Claudinet avait réclamé son déjeuner et Colette!

Pauvre Claudinet, il était dolent et capricieux, tout de suite chagrin si l'on ne se pliait pas à ses fantaisies.

—"Tu ne le contrarieras pas, avait recommandé la Maman jolie." Le contrarier! Colette s'était faite son esclave: ramassant inlassablement l[es] jouets qu'il s'acharnait, le despote, à faire rouler sur le tapis, puis à réclamer; s'ingéniant à abréger les heures en passant en revue tous les jeux qu'elle connaissait et qu'elle inventait. Son inflexibilité de caractère reparaissait toutefois quand il s'agissait de l'absorption de la tisane. Pleurs, caresses, menaces, promesses, rien ne pouvait la fléchir. "Il faut boire, Claudinet!"

Ce matin, Colette est plus patiente et inflexible que jamais: un rayon clair de soleil glisse à travers la mousseline des rideaux, s'étend sur le tapis, joue à cache-cache avec les bottines de Claudinet—deux petites bottines tristes, froncées à la cheville, avec un nez qui relève drôlement, parce que Claudinet a le pied très cambré — et ces deux bottines, orphelines des pieds nerveux et tièdes, rappellent trop vivement le souvenir du drame.

—Mon Claudinet, bois... rien qu'une gorgée... tu veux?...

D'un mouvement preste de chatte, son bras s'est glissé sous la nuque de Claudinet, descend enveloppe les épaules et Claudinet rit un peu, en se faisant très lourd, et croit, ainsi, obliger Colette à le reposer. Mais Colette est forte, elle s'est assise sur le bord du lit, appuie contre elle, comme Maman, la haut du corps de Claudinet et sa main libre s'avance armée de la tasse de tisane. Il est pris!... Il se rendra, après avoir gagné du temps.

—C'est Pâques, aujourd'hui, Colette?

—Oui, c'est Pâques.

—Sais-tu si les cloches sont déjà revenues de Rome?

Il renverse la tête pour fixer les yeux de son amie. Les boucles d'or brun de sa chevelure de petite fille dégringolent en tire-bouchons mouvants, et Colette soupire, en songeant à sa tête, à elle, grosse comme le poing avec ses cheveux ras.

—Les cloches... elle s'arrête une seconde, un éclair malicieux, aussitôt éteint, a lui dans son regard... Ecoute, Claudinet! Si tu bois ta tisane, je guetterai leur retour, par fenêtre, et je te dirai si elles ressemblent aux cloches de ton livre d'images...

Mon Dieu! que cette Colette est donc gentille! Non, vraiment, Claudinet ne regrette pas de s'être enrhumé pour lui prouver qu'il n'est pas peureux!

—Donne vite, Colette... Laisse, je poserai la tasse sur la table... Si elles allaient passer!...

Et voici Colette en observation. Claudinet suit chacun de ses gestes, palpitant, osant à peine respirer.

—Vois-tu quelque chose?

Colette fait non de la tête, sans se retourner, toute voilée par la mousseline des rideaux. Pourvu qu'il ne soit pas trop tard!... Un chut! soudain, impressionnant, met une moiteur dans ses mains. Il est à genoux, sur son lit, toute sa frimousse, rosie par la fièvre, tendue vers Colette qui commence, d'une voie basse, mystérieuse:

—En voici deux qui viennent, toutes petites, des bébés-cloches...

—Avec des belles robes?...

—Sans robes, Claudinet... c'est des bébés... elles ont un gros noeud de ruban blanc... Ah! mon Dieu!... Claudinet, au bout du ruban blanc qui était long, long, il y avait le papa et la maman des petites cloches!... Les voilà! La maman est plus jolie que ta maman...

—Oh!...

—Elle a une robe en velours bleu avec des dentelles blanches partout et le papa est habillé en dame!... Et en voici encore d'autres... beaucoup d'autres... des petites, des grosses... avec des robes de soie rose, vertes, jaune, bleu copenhague... —Colette divague littéralement! — elles sont en or, en argent comme ta timbale, en perles, en diamant, avec des colliers de roses et de myosotis... Les grosses ont des ailes comme un aéroplane et les petites sont trainées par des oiseaux dorés... Que c'est beau, Claudinet!... Le Ciel est plein de cloches qui se dépêchent de rentrer à leur clocher... elles volent comme les anges du tableau de l'église et elles sont si haut qu'on ne les entend pas... Attends!... Je vois...

Un bruit sourd coupe l'inspiration de Colette. Elle se retourne, arrache le rideau pour constater la cause du bruit. Le petit corps de Claudinet, blanc et or bruni, git, inerte sur le tapis, ses bras étendus dans les longues manches de sa robe de nuit trace une croix pâle, qui remplit d'épouvante Colette. Est-ce qu'il serait mort? Elle s'écroule auprès du lit, soulève la tête, écarte les boucles.

—Claudinet!... C'est moi Colette!... Non! il n'est pas mort! Il ouvre un oeil, puis l'autre, sourit et murmure:

—C'était trop beau... j'ai voulu aller voir... et, tout d'un coup, il m'a semblé que je devenais une petite cloche et que je volais... volais!...

MAGALI.

PETIT COURRIER

Lointaine Amie. — Si l'intimité permet cette familiarité, vous pouvez tenter la démarche. Vous êtes mieux placée que moi pour juger de l'à-propos de votre action.

2.—Toute lettre mérite une réponse. Puisque vous ne pouvez accepter, refusez, en atténuant d'une bonne parole le déplaisir que vous causerez. La qualité du papier, pourvu qu'il soit de bon goût, importe peu. Votre mot aimable m'a fait plaisir.

Indécise. —Il serait loyal, et prudent, d'avertir votre mari, que la vie de fermière vous effraie et que vous êtes certaine de ne pouvoir vous y habituer. Mieux vaut lui faire perdre cette illusion que de risquer de compromettre votre avenir à tous deux. Il y a certainement des états maladifs contre lesquels le raisonnement ne peut rien. Soyez franche et bonne, et il comprendra. Je vous souhaite du courage et vous remercie de votre confiance.

Petite Mère.— Le pensionnat de Red Deer est dirigé par des religieuses françaises: Les Filles de la Sagesse. Le costume est gris et la cornette rigide encadre étroitement le visage. Oui, ces religieuses assuraient, en France, le service des hopitaux maritimes. Elles avaient, et ont encore, la direction d'orphelinats et de pensionnats réputés. J'ignore les autres détails. En vous adressant à la supérieure vous obtiendrez ces renseignements.

Giseline. —Je redoute les tours malicieux de la poste et je n'ose le reproche que l'on pêcherait dans l'encrier! Devinez, au moins!...

Petite Fée. — Je vous félicite sincèrement pour le succès obtenu. Votre courage recevra, tôt ou tard, sa récompense; ayez-en la douce confiance.

Alma. — Je vous avoue que je suis d'une ignorance noire en tout ce qui concerne ces divers langages. Je crois qu'une jeune fille bien élevée peut se passer du langage de.... ses gants! Ce n'est pas votre avis?

Colette. — J'ai cru que ce petit bonjour, ici, vous paraîtrait d'un heureux augure et vous ferait sourire?

MAGALI.

VARIETE

MERE ET FILS.

On inaugurera, dans 3 semaines, à Nice et à Cannes, deux monuments élevés, l'un à la mémoire de la reine Victoria, l'autre à la mémoire du roi Edouard VII.

On sait que la mère et le fils eurent toujours une prédilection pour la côte méditerranéenne de la France qui a tenu à leur marquer ainsi la fidélité de son souvenir.

Le gouvernement français sera représenté par le président du Conseil des ministres, le gouvernement britannique par l'ambassadeur d'Angleterre à Paris. Trois escadres, l'une anglaise, l'autre française, la troisième russe, doivent participer aux fêtes.

Les marins anglais et les marins russes figureront à la revue des troupes de la garnison de Nice et défileront devant le chef du gouvernement comme les marins français ont défilé, le mois passé, à Malte, devant le roi et la reine d'Angleterre.

Cette commémoration prendra ainsi le caractère d'une affirmation solennelle de la Triple-Entente.

Rien n'est plus attachant que de suivre, dans le recueil où l'on a publié une partie de sa correspondance, l'évolution du caractère de la reine Victoria. Les archives constituées par elle représentent plus de mille volumes. On a dû renoncer, on le conçoit, à les publier tous. C'est une mine prodigieuse comprenant les lettres de ministres, les projets politiques, touchant aux affaires de presque tous les pays d'Europe.

Le caractère de la jeune reine, appelé si tôt à l'exercice du pouvoir, s'y révèle de la façon la plus saisissante. On discerne en elle un tempérament vigoureux et actif, aux fortes affections, animé d'un sentiment profond de sa responsabilité, placé de bonne heure, et après une jeunesse paisible, dans une situation dont il est impossible d'exagérer la grandeur.

Douée par la nature d'une résistance physique peu commune, la reine Victoria a passé par la plus douloureuse des épreuves le jour de la mort de son mari, "Il n'existe plus, écrivait-elle, alors pour moi de bonheur dans la vie. Le monde entier ne m'est plus rien. Si je dois continuer à vivre, ce sera pour nos pauvres enfants orphelins, pour mon infortuné pays qui a tout perdu en le perdant et pour faire uniquement tout ce que je sais et je sens qu'il aurait désiré que je fisse."

La reine n'est pas cependant ce qu'on appelle communément une sentimentale. Les qualités qu'elle prise le plus sont l'équilibre du jugement moral et la solidité du sens pratique. En politique, elle est profondément conservatrice, mais très respectueuse aussi de la constitution. Elle a le sens de sa mission, mais pour rien au monde elle ne porterait atteinte aux prérogatives du contrôle parlementaire.

Elle n'admet pas, d'ailleurs, que les droits des ministres ou des députés puissent supprimer le sien. Elle voit tout. Elle examine tout. Elle signe et elle décide elle-même, et quand on prend une décision sans la consulter, il lui arrive de la faire casser. Elle ne veut pas être, suivant sa propre expression, "une simple machine à donner des signatures."

Sur la politique extérieure de l'Angleterre et du monde, la reine Victoria a exercé une action souvent décisive. De cette action, par les fautes de l'Empire, la France a pâti gravement. La crainte de voir ce pays redevenir en Europe un agent de conquêtes, de révolutions et d'impérialisme, l'a déterminée dès 1861 à prendre parti pour la Prusse. On sait ce qui suivit neuf ans plus tard. De même que Napoléon III avait servi les rêves de Cavour, et préparé l'unité italienne, la reine Victoria a servi les projets de Bismarck. Et l'unité allemande, comme le dit fort justement l'éditeur français de sa correspondance, M. Jacques Bardoux, est en parti son oeuvre.

Le prince de Galles avait été toujours tenu à l'écart des affaires. On savait qu'il avait mené surtout une vie de plaisirs et de dilettantisme. On ne prévoyait pas que son sens droit, nourri d'expérience, et sa connaissance directe de la vie le mettraient de plein pied avec les tâches les plus vastes.

Edouard VII a, en effet, transformé profondément toute la politique étrangère de l'Angleterre. En hâtant la paix avec le Transvaal, il a rendu à la Grande-Bretagne la liberté de ses mouvements et il en a profité pour la faire sortir de son isolement traditionnel, négociant tour à tour l'alliance anglo-japonaise, le rapprochement franco-anglais et le rapprochement anglo-russe.

Si demain les marins de la France, de l'Angleterre et de la Russie sont groupés dans les fêtes de Nice, c'est à Edouard VII qu'est due cette association qui, il y a dix ans, eût semblé si paradoxale et qui, aujourd'hui, parait si solide. Que ces trois rapprochements aient modifié de fond en comble les données de la politique générale, il est superflu d'y insister. La Triple-Entente apparait aujourd'hui à tous comme un pilier nécessaire de l'équilibre et de la paix.

De ce fait, la cérémonie qui, le mois prochain, honorera la mémoire du roi, créateur de ce système politique, évoquera l'un des faits capricieux de l'histoire récente de l'Europe et du monde.

POUR LA CANONISATION DE JEANNE D'ARC.

Rome, 9. — La curie romaine vient de faire avancer d'un grand pas de procès de la canonisation de Jeanne d'Arc.

La première phase du procès s'est terminée hier.

DEUX DISCOURS.

Un journal de Guadeloupe reproduit les deux discours ci-dessous qui ont été récemment prononcés en français.

Ce sont des morceaux particulièrement savoureux.

Qu'on en juge:

Bienvenue souhaitée par un électeur de Basse-Terre au gouverneur de la Guadeloupe:

"C'est avec une auréole de bonheur que je viens vous souhaiter le bonheur au milieu de cette cité dont je suis le chef. Nous savons dans quel creuset de douleur vous avez passé pour mériter vos hauts grades hiérarchiques...

Cette commune qui vient d'extirper nouvellement est dans la gêne la plus cruelle. En son ascension rapide, en sa déclinaison funeste, le char du pays monte toujours!... Mais hélas! Monsieur le gouverneur, c'est pour s'effondrer plus profondément dans une byrinthe obscure dont les insinuosités ne sauraient le dégager.

Aussi fut-ce été par rapport au progrès physique et intellectuel que nous venons de contracter nous désirons ardemment de voir se réaliser ce beau rêve d'ambition, car indéperdamment des accueils frigorifiques que vous avez rencontrés dans les communes ultérieures vous trouverez ici cordialité invérérée, franchise fortuite et entière sagacité de vous revoir. C'est pourquoi nous crions verbalement: "Vive M. le gouverneur!"

Mais vici mieux encore: ce sont les paroles émues prononcées par M. Romulus à Cafosterre "Guadeloupe" sur la tombe de Suzanne Romulus, sa respectée grand'mère.

"La mort, l'a vitement sortie de la vie, et, sans droit de jambage, l'a jetée impérieusement dans ce trou béant, ouvert devant nous où elle repose béatement. Vous le voyez encore ce cercueil pollualeur: il renferme dans ses griffes verdâtres le corps tant vénéré de notre chère Suzanne Romulus. Quoique passablement vieille, elle était bonne encore pour élever ses petits enfants, dont je suis un fier rejeton, et elle ne méritait pas d'aller si prématurément rejoindre ses ancêtres passés. Elle est morte à la fleur de l'âge, à quatre-vingt-cinq ans. Vous tous qui m'écoutez, toi, Claudius, toi Avit, toi Anthénor, vous tous qui l'avez connue avec moi, Joseph Romulus ici présent; et je suis efficacement convaincu que vous dites que c'est bien malheureux que Suzanne, en pleine liberté, soit dans ce funèbre état.

Ah! une mer de larmes inonde mes paupières lubriques, et si je n'avais encore à vous parler d'elle, cette mer qui monte en moi, comme un fleuve, violerait mes yeux et éteindrait mon verbe puissant dans ma bouche. Mais je ne veux pas me laisser outrager par une cynique douleur et je veux crier un dernier et fortuit adieu à notre aïeule commune.

Pauvre mère! elle a travaillé pour la France — n'en sommes-nous pas la preuve vitale? Que la Patrie travaille maintenant pour elle et allons-nous-en, car ce lieu me paraît suspect et nauséabond: Adieu, Suzanne Romulus! Vive la France! Vive la République!..."

BON FORGERON, PARLANT français et anglais, demande place à Edmonton ou environ. Peut faire toutes réparations de machineries. S'adresser au "Courrier de l'Ouest."

DES PAROLES A MEDITER

LA "FIEVRE DU BLE" NOUS MENE A LA RUINE.

M. Geo. Harcourt, député ministre d'Agriculture, vient de prononcer, à Red Deer, d'excellentes paroles.

Invité à assirter à la Convention annuelle des laitiers, il s'est élevé avec force contre "le penchant qu'ont les fermiers d'Alberta de se consacrer trop exclusivement à la culture du blé."

"Nous sommes en train de ruiner cette région, s'est-il écrié, avec notre manie de ne vouloir produire que du blé. Il y a actuellement dans la province d'Alberta moins de bêtes à cornes qu'il y a cinq ans! Nous sommes témoins de ce fait inouï, qu'avec une population relativement peu élevée et dont les trois quarts vivent dans des fermes, nous devons importer de la viande de boucherie pour notre propre consommation.

"C'est à tort que l'on considère l'agriculture mixte comme moins rémunératrice que la production de blé. Dans les districts où les fermiers s'occupent d'élevage, ces derniers font plus aisément honneur à leurs obligations financières, les marchands font de meilleures affaires, en un mot la contrée est beaucoup plus prospère sous tous les rapports.

Dans la région de Macleod, où l'on produit exclusivement du blé, les fermiers sont endettés de plus de $500,000 envers les marchands et ceux-ci ont demandé au gouvernement fédéral de faciliter la pratique de l'agriculture mixte pour permettre aux fermiers de se libérer plus facilement.

M. Harcourt parla des bénéfices importants réservés à l'élevage du cheval notamment. "Les prix demandés pour les chevaux sont très rémunérateurs actuellement, dit-il, et ils le demeureront pendant les vingt années à venir, car nous n'avons encore que deux millions d'acres en culture sur une surface cultivable de plus de 160,000,000 d'acres. Pour la mise en culture de ces terrains il faudra d'innombrables chevaux.

"L'augmentation incessante de la population fait qu'il y a une demande toujours croissante pour la viande de boucherie, le beurre et les oeufs. Advenant même le jour où nous pourrions fournir à la consommation locale, nous aurions encore d'immenses débouchés aux Etats-Unis et au Japon. Il importe de ne pas perdre de vue qu'au cours des dix années dernières la production des bêtes à cornes aux Etats-Unis a diminué de vingt millions de têtes, tandis que la population augmentait de 10 pour cent.

Les conditions en Canada doivent être à peu près identiques.

En ce qui concerne la volaille, M. Harcourt affirme que, tandis que notre région convient merveilleusement à ce genre d'élevage, nous importons annuellement pour près de $400,000 d'oeufs et de volaille.

En terminant son discours, M. Harcourt dit que la sécheresse de l'an dernier a endommagé 400,000 acres de blé dans l'Alberta Sud, la gelée a fait de semblables dégats dans le nord, nos fermiers n'auraient subi aucune perte matérielle si ce grain endommagé avait été utilisé dans l'alimentation de bêtes d'élevage.

On doit applaudir aux courageuses paroles de M. Geo. Harcourt dans sa dénonciation du péril que fait courir actuellement à notre région "la fièvre du blé."

Il faut réagir vigoureusement contre cette marche à la ruine et pour cela il importe que nos fermiers dirigent leurs efforts vers l'élevage au moins autant que vers la culture.

Le fait que M. Harcourt a parlé au nom du ministre de l'Agriculture indique que les pouvoirs publics sont tous disposés à collaborer efficacement à cette évolution urgente de notre agriculture. Les fermiers sont en droit d'attendre l'adoption de mesures de nature à faciliter grandement la reprise de l'élevage. Il importe toutefois que nos agriculteurs fassent les premiers pas dans la nouvelle voie qu'on leur indique.

M. Harcourt disait récemment: "que les fermiers achètent quelques veaux; qu'ils les laissent se développer et je leur promets, dans un avenir prochain, des bénéfices aux moins aussi rémunérateurs que ceux qu'ils auraient pu retirer, avec la même mise de fonds, d'une opération sur des lots de ville!"

Ce sont là des paroles que l'on fera bien de méditer.

L'OEUVRE DU GOUVERNEMENT BORDEN

Il continue

Annonçant la récente clôture du parlement fédéral, le "Mail and Empire" se croit abligé de vanter l'oeuvre accomplie par le gouvernement Borden dans les cinq mois de cette session. "Les fruits, dit-il, de la politique Borden sont natifs autant qu'abondants."

Et il se met en frais de montrer à ses lecteurs ces fruits; on peut se fier à lui pour n'en oublier aucun.

Voici, d'abord, la loi des bons chemins de M. Cochrane, soit un million voté et partagé entre les diverses provinces.

Et puis la loi qui accorde aux provinces une subvention pour l'encouragement de l'agriculture. Soit un demi-milion.

Et puis... c'est tout.

Voilà tout ce que le "Mail and Empire" se croit obliger de vanter dit du gouvernement Borden comme résultat de la première session du parlement conservateur élu le 21 septembre dernier. On conviendra que c'est un peu maigre. Deux mesures qui mettent $1,500,000 sur un budget de $169,000,000, à la disposition du gouvernement pour des fins si vagues que lui-même n'a pas su dire au juste à quoi ces fonds serviraient.

On ne saurait sans doute et le "Mail and Empire" l'a compris, mettre au crédit du gouvernement qu'il n'a pas fait ratifier la convention Taft-Fielding. La responsabilité de cette omission repose sur la majorité des électeurs de la province d'Ontario.

Mais à part cette dérogation très grave à la politique de Sir Wilfrid Laurier, quelle différence y a-t-il entre l'administration conservatrice d'aujourd'hui et l'administration libérale d'hier?

Qu'y a-t-il de changé à la politique fiscale: au triple tarif Fielding, si vivement dénoncé par M. Borden; à la préférence britannique, au traité franco-canadien, aux conventions avec le Japon, avec l'Allemagne, avec l'Italie et la Belgique, toutes mesures que M. Borden, dans l'opposition, dénonçait comme ruineuses pour le pays?

Qu'y a-t-il de changé à la politique libérale d'employer les excédents de recettes du budget à développer les ressources du pays, au lieu de s'en servir pour diminuer la dette publique, comme le demandaient M. Borden, ses partisans et ses journaux?

La loi de la marine, si violemment dénoncée dans la province de Québec, reste intacte; on a voté les fonds nécessaires pour son fonctionnement.

Les provinces de l'Ouest attendent encore et attendront probablement longtemps encore qu'on leur transmette, comme M. Borden s'y était engagé, la propriété des ressources naturelles de leurs territoire.

L'économie dans l'administration des affaires publiques promise par tous les torys, du chef aux myrodinons, s'est traduite par une augmentation de trente millions au moins de dépenses autorisées, comparativement au dernier budget libéral.

L'hon. M. Cochrane continue la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, commencée par son prédécesseur.

L'hon. M. Pelletier continue à développer la livraison rurale gratuite des matières postales inaugurée par l'hon. M. Lemieux.

L'hon. M. Foster continue les négociations en vue d'une réciprocité douanière avec l'Australie, commencées il y a dix ans par l'hon. M. Fielding; et il se prépare à faire partie de la commission du commerce impérial créée, sur la proposition de Sir Wilfrid Laurier, par la dernière conférence coloniale.

L'hon. M. Hazen continue de faire aux commissaires du port de Montréal les avances nécessaires pour la réalisation de leurs plans d'aménagement de [illegible] port.

L'hon. M. Monk continue à faire voter des crédits pour des édifices publics, des ponts et des quais un peu partout au Canada, et même dans la province de Québec, malgré les implacables critiques qu'il faisait de ces dépenses dans l'opposition.

L'hon. Bruno Nantel continue... à être une inutilité nulle, et une nullité inutile comme autrefois.

Bref, le ministre Borden, jusqu'ici, n'a à son crédit, comme le constate le "Mail and Empire" qu'un vote vague d'un million et demi pour des fins obscures et indéterminées. Pour le reste... eh bien, il continue la politique libérale du gouvernement de Sir Wilfrid Laurier.



Il trouve que la mine Borden ne tient pas ses promesses !

Et nous ne nous en plaignons pas, certes! c'était bien ce qu'il pouvait faire de mieux pour le pays.

Mais ça nous fait chantonner le refrain d'Ange-Poitou, qu'avait rendu si populaire l'opérette de Lecoq:

C'était bien la peine 'bis'
C'était bien la peine, assurément,
De changer de gouvernement!

De la rivière de la Paix au Pacifique

Il n'est question plus brûlante, à l'heure actuelle dans l'Ouest canadien, que celle des railways qui créeront un trait d'union entre l'Océan Pacifique et le district de la Rivière La Paix, cette contrée nouvellement ouverte à la colonisation, située au nord de l'Alberta, sur la fertilité de laquelle on ne tait pas d'éloges et dont on promet un rendement formidable en grains dans un avenir tout rapproché.

Ce qui frappe l'attention, c'est qu'il ne s'agit pas d'une simple compétition entre des projets analogues où des intérêts privés rivalisent entre eux. La question est de la plus haute importance pour la Colombie Britannique tout entière. Il s'agit de savoir si elle verra sa sphère d'influence strictement bornée à son propre territoire et arrêter aux Rocheuses ou si, profitant de l'abaissement de la chaine par le nord-est, elle pourra pénétrer dans le district de la Rivière La Paix, en capter les richesses pour ainsi dire et devenir, du même coup, pays de transit pour les marchandises venues de l'Alberta et de la Saskatchewan.

A vrai dire, les Rocheuses sont franchies deux fois par le C. P. R. et vont l'être une troisième par le Grand Tronc Pacifique, à la Yellow Head Pass; mais jusqu'ici, l'objectif poursuivi était d'orienter la Colombie Britannique vers l'est et de la relier au reste du Canada et à l'Europe. Dnas le projet actuel, au contraire, celle-ci ramène son activité vers le Pacifique, vers la Chine et le Japon, vers l'Europe par Panama, et elle prétend entraîner dans son évolution le district de la Rivière La Paix.

L'Alberta revendique une mainmise sur ce district qu'elle considère comme son arrière-pays. Elle veut relied à Edmonton et en diriger les produits ou vers Winnipeg, ou vers la Baie d'Hudson, par la voie que l'on va construire, ou vers Prince Rupert, sur le Pacifique, par le Grand Tronc.

En Colombie, la volonté de réussir se manifeste par de promptes d-cisions. La Chambre de Commerce de Vancouver a provoqué un grand meeting en faveur du railway de Vancouver à Fort Vermillion, sur la Rivière La Paix Cette lique aurait 1,400 milles et serait assez facile à construire sur une partie du parcours; le passage en territoire montagneux serait, au contraire, un dur travail et reviendrait au moins à 50,000 par mille construit. Un des orateurs, M. J.A. Harvey, soutient qu'il y a 55,000,000 d'acres de terres à blà dans le district de la Rivière La Paix. Or, le Manitoba et la Saskatchewan n'en ont actuellement que 15,000,000 cultivés. Si donc l'on a sillonné ces deux provinces de voies ferrées, quel attrait n'aura pas la rivière La Paix plus vaste et plus fertile? —Bien fondà ou non, l'argument porte et dans les interviews ou au Parlement, à la suite des différents meetings, l'honorable R. McBride, premier ministre, se déclare favorable à tout projet de voie ferrée traversant la Colombie et gagnant Dunvegan ou Fort Vermillion, en passant par Fort George. Deux compagnies, "The Vancouver and Pe aaceee Vancouver and Peace River Ry." et "The British Columbia and Alaska Ry." cherchent à faire prévaloir le tracé de leur route. La dernière de ces deux compagnies n'a une charte que pour une ligne de Vancouver à Fort George. Il faudrait naturellement la compléter. Enfin, deux autres compagnies en formation qui ont des appuis en France, la "Pacific and Peace River Rr." et la "Pine Pass" mettrait un trait d'union entre Edmonton, la rivière La Paix et la Colombie. La "Pacific and Peace River Ry" adopterait un tracé suivant une ligne droite allant de Dunvegan, sur la rivière La Paix, jusqu'au Pacifique, à Bella-Coola, petit port situé plus au nord que Vancouver. Cette dernière ligne aurait le mérite d'abréger le trajet par voie ferrée, ce qui importe beaucoup pour les *marchandises*, et d'être beaucoup plus facile à construire que les premiers que nous avons citées. Il esct probable, d'ailleurs, que toutes ces lignes ou d'autres analogues seront réalisées dans un temps relativement prochain. Il en sera certainement de même pour la ligne de l'Alberta à la Rivière La Paix. La Colombie centrale a besoin de voies ferrées et il suffit que les parcours soient largement différenciés pour que l'établissement des lignes paraisse probable.

Le 10 janvier dernier, l'honorable Mc-Bride promettait de présenter à cette session un programme de construction de chemins de fer et il paraît certain que l'initiative privée trouvera tout l'appui gouvernemental qui lui sera nécessaire. Nous assisterons probablement, dans les deux ou trois années qui vont suivre à une fièvre de construction en Colombie Britannique et cette province sera outillée en moins de temps que toute autre.

M. GUENARD.

LES PARTISANS DE NAPOLEON ET L'HEREDITE.

Ce qu'un bonapartiste pense au point de vue politique de la naissance d'une fille au Prince Napoléon.

Paris, 9. — Le "Figaro" a demandé à un ami particulier du Prince Napoléon ce qu'il pensait au point de vue politique, de la naissance de la Princesse Marie-Clotilde. Voici sa réponse:

Les bonapartistes, aujourd'hui, ne s'occupent pas de politique. Ils se réjouissent de l'heureux événement qui accroit d'une gracieuse princesse la famille des Napoléon; ils s'unissent sans arrière-pensée, aux joies intimes des augustes exilés.

En quoi, d'ailleurs, la naissance d'une princesse pourrait-elle les troubler? L'idée napoléenne n'a pas pour base l'hérédité dynastique. Le prince Napoléon le rappelait en juin dernier. Il disait, en propres termes, dans ces mémorables déclarations, qui ont produit une sensation si profonde:

"Je ne me déclare pas d'un droit dynastique. Je suis un fils de la France moderne. Je reste fidèle aux traditions qu'incarne la Révolution française: souveraineté de la nation, égalité civique, liberté de conscience, progrès social,"

Il disait aussi: "Le nom seul de Napoléon est un programme." Cela est vrai aujourd'hui comme hier.

Deux fois déjà un Napoléon a été appelé par le peuple pour mettre fin à l'anarchie parlementaire et donner à la France un gouvernement fort, capable de satisfaire à la fois les aspirations de la démocratie et le besoin d'ordre et de sécurité des classes conservatrices. C'est la mission historique des Bonaparte. Tout nous porte à croire que pour la troisième fois un Napoléon va l'accomplir, car, sans parler des *conservateurs*, vous savez combien sont nombreux les républicains qui viennent à nous.

Ces républicains ne veulent pas détruire la république, ils veulent lui donner une autre forme. Leurs idéal est cette république consulaire dont le duc de Broglie a dit qu'elle était "la période la plus glorieuse de l'histoire de France."

La naissance d'un prince les eût émus peut-être; la naissance d'une princesse leur enlève toute crainte d'une transformation ultérieure. Et si vous voulez que je vous dise le fond de ma pensée, la princesse Marie-Clotide accroit, plutôt qu'elle ne les diminue, les chances d'avènement prochain du prince Napoléon.

D'autre part, le correspondant de l'"Echo de Paris", à Bruxelles, a vu également un ami du Prince et lui a dit, à brûle-pourpoint:

—Et le complot? L'armée marche-t-elle?

—Il y a des agents provocateurs, répondit mon interlocuteur, mais de conspirateurs point, c'est la volonté irréductible du prince, partisan avant tout de la légalité. La dernière circulaire du comité plébiscitaire est formelle. Il est dit notamment que, au-dessus de ses intérêts personnels, le prince veut que l'armée soit au-dessus de nos querelles de partis. Il interdit à ses partisans toute tentative qui aurait pour but ou pour résultat de compromettre la discipline ou de détourner nos soldats de leurs devoirs militaires. La légalité, rien que la légalité, toujours la légalité.

CAUSERIE RURALE

AVANTAGES DE L'INCUBATION ARTIFICIELLE.

(De "La Basse-Cour Canadienne", revue avicole mensuelle publiée à Ste-Scholastique, Qué., livraison de février, 1912.)

Depuis quelques années l'élevage de la volaille a pris un développement considérable dans tout le Canada et spécialementdans les provinces de l'Ouest. Nos cultivateurs sont maintenant obligés de reconnaître qu'il y a des bénéfices considérables à réaliser avec cette branche de l'agriculture.

Il est généralement reconnu, par les éleveurs du monde entier, que l'incubation artificielle est de beaucoup préférable à l'incubation naturelle à tous les points de vue et pour répondre à l'invitation de Monsieur le Directeur de la "Basse-Cour Canadienne", je me permets de communiquer à ses lecteurs mon opinion sur ce sujet intéressant.

Il ne faut pas penser que la question d'incubation est une chose secondaire dans l'élevage de la volaille; au contraire c'est "tout" la question avicole "toute entière". Une bonne incubation faite avec des oeufs provenant de sujets en santé, forts, vigoureux, bien développés vous procurera un troupeau de choix et vous pouvez être certains d'être récompensés de vos labeurs si vous réussissez à vous créer de bons poussins.

A tous les points de vue l'incubation artificielle est préférable à l'incubation naturelle, et il me suffira de vous montrer quelques-uns des avantages pour vous en convaincre.

Avec une couveuse artificielle vous pouvez faire de l'élevage beaucoup plus tôt au début de l'année.

Il est très rare, en effet, de trouver des poules qui ont la fièvre de couver, devant les journées froides de janvier et février, et il serait en plus très dangereux de faire couver des poules durant cette saison à moins d'avoir un poulailler chauffé, ce qui est très dispendieux.

Dès le mois de février ou mars on a des poulets qui ont le double de valeur des poulets éclots dans la saison avancée de mai ou juin. Et le point essentiel c'est que les poulettes écloses en mars et avril commencent à pondre dès octobre ou au commencement de décembre alors que les oeufs frais sont fort recherchés des gourmets et se vendent à un prix élevé sur les marchés. Les poulets destinés pour la table sont en état d'être vendus dès mai à un prix beaucoup plus rémunérateur qu'en août ou septembre.

La supériorité d'une couveuse artificielle sur l'incubation naturelle ne repose pas seulement sur le fait de procurer des poulets de bonne heure, mais encore d'en faire éclore un plus grand nombre à la fois. Il est beaucoup plus facile de faire l'élevage de deux cents poulets du même âge que de donner ses soins au même nombre éclos en différents temps; le travail est beaucoup plus agréable, plus uniforme et apporte de meilleurs résultats. Il n'y a aucune perte de temps occasionnée par les poules couveuses pas d'oeufs brisés, de nids infectés, ou de poules qui laissent leurs nids avant la fin de la couvée; ce sont autant d'avantages qu'il faut considérer dans l'incubation. Si tous les cultivateurs voulaient considérer ces choses, ils trouveraient beaucoup plus d'attrait dans l'élevage et dépenseraient moins de travail pour réaliser de plus gros bénéfices.

La couveuse artificielle est toujours prête, on peut commencer l'incubation dès l'hiver, tandis qu'avec les poules il faut s'en rapporter à leurs caprices. Il est très difficile de se procurer des poules couveuses de bonne heure, et c'est un ennui qui se répète chaque année, quand vient le temps de commencer l'incubation. D'ailleurs les poules peuvent être employées beaucoup utilement à pondre qu'à leur faire perdre leur temps à couver. Et aussi quel ennui lorsque vous avez dix ou douze poules qui couvent et qu'au beau milieu de l'incubation, la majeure partie des poules laissent leur nid envahi par les poux, c'est autant de malchance suffisante pour décourager le plus courageux des éleveurs. Dans l'incubation artificielle aucune perte de temps, aucun retard, plus de nids abandonnés, ni de maladie chez la poule couveuse. C'est ce qui faisait dire à un de mes amis que l'incubation naturelle est une vieille méthode aujourd'hui comparée à l'incubation artificielle.

Pour le cultivateur, l'incubateur est une machine perfectionnée dont il devrait se servir comme il se sert de toute autre machine perfectionnée pour son travail de la terre, il faut être de son siècle, quoi!

CONTE INDIEN

COMMENT LES NENUPHARS NOUS SONT VENUS!...

Dédié à M. Christian de la Giclais.

Dans les vieux jours, lorsqu'il n'y avait que des indiens sur la terre, tous les hommes étaient heureux. Les hommes et les femmes étaient aussi contents de vivre que les petits papooses. Les animaux sauvages arrivaient lorsqu'on les appelait et jouait avec eux. Jamais il ne faisait froid car il n'y avait pas d'hiver. La lune des fraises brillait toujours aussi les jours étaient chauds, les nuits douces. Les oiseaux étaient rouges, bleus, jaunes, des couleurs de guerre dont se peignirent bien plus tard les grands warriors. Chaque tribu d'hommes rouges faisait ce qui était juste aussi, n'y avait-il pas de guerre. Vers le soir tous les indiens s'assoyaient devant leurs wigwams. Ils regardaient les étoiles. Ils savaient que les étoiles étaient la demeure de ceux qui ont passé après la mort par le pont étincellant des âmes qui s'en vont.

Un soir les indiens virent une étoile descendre du ciel. Elle vint se poser entre ciel et terre, là elle s'arrêta, on l'eut pris pour un oiseau de feu!... La même nuit un jeune brave rêva à l'étoile et cru à son rêve. Il lui avait semblé que pendant son sommeil l'étoile était venue à lui. Elle était très belle et ressemblait à une jeune fille blanche. L'étoile lui dit "J'ai laissé ma maison du ciel car j'ai vu le peuple rouge et je l'ai aimé... Demandez aux hommes sages quelle forme je pourrai prendre qui me permît de rester là en étant aimé de tous? Le jeune brave se réveilla et raconta son rêve au concil de sa tribu. "Les hommes sages dirent "Laissez l'étoile choisir pour elle-même elle pourra vivre au sommet d'un pin ou dans le coeur d'une fleur. Elle pourra vivre là où elle trouvera le bonheur. Elle est la bienvenue!"

Les hommes sages remplirent leurs calumets de paix et en offrirent la fumée à l'étoile.

L'étoile descendit plus bas, illuminant tous les wigwams et s'arrêta au milieu des roses blanches dans la montagne. Elle pouvait voir le peuple rouge, mais ne pouvait pas l'entendre. Alors, l'étoile laissant la montagne, vint se cacher dans une fleur sur la prairie. De grands troupeaux de buffles passaient tout près, faisant trembler l'étoile et la fleur lorsque leurs sabots frappaient le sol.

Les hommes sages virent la fleur s'élever au-dessus de la prairie. Ils eurent peur qu'elle ne remonta au ciel mais, une douce brise l'emportant la fit flotter sur le lac. L'étoile vit son ombre reflétée par l'eau et aussi celles de ses soeurs du ciel et se reposant elle se laissa bercer comme un canot par les petites vagues. Au matin le lac était couvert de grandes fleurs blanches, que jamais aucun être humain n'avait vues. Les fleurs étaient belles et semblaient sourire au peuple rouge.

"L'étoile a fleuri", dirent les petits enfants en s'élançant pour les cueillir, mais les indiens les retinrent en disant: "Parce qu'elle nous a aimé, l'étoile blanche est venue vivre parmi nous, qu'elle fleurisse et vive en paix."

C'est pourquoi, quand revient la fleur d'amour, le nénuphar blanc au coeur d'or, le Wahbegwannee, au clair de lune, les guerriers rouges emmènent les jeunes indiennes aux tresses noires. A genoux dans leurs canots d'écorce, ils écoutent, ensemble, la chanson qui monte des grands pétales blancs qui, le soir, illuminent tous les lacs noirs!...

Et là-bas, sur le rivage, contre les wigwams, les sages comme leurs pères fument le calumet de la paix pour remercier l'étoile de les avoir aimés et de vivre toujours avec eux!

Adapté de l'indien par,

Ferdinande de FORAS.

LA POLITESSE CHRETIENNE.

Conseils aux enfants.

Ayez soin de vous lever le matin, dès qu'on vous éveillera ou qu'on vous appellera. En descendant, vous ne manquerez jamais de souhaiter le bonjour à vos parents et vous les embrasserez si c'est l'usage dans la maison. Le soir, vous irez vous coucher à l'heure qu'on vous dira, mais demander à rester plus longtemps avec vos parents; et vous aurez soin encore de les embrasser et de leur souhaiter une bonne nuit. Autant que vous le pourrez, adoptez l'usage de demander à vos parents leur bénédiction.

Aux repas, vous prendrez ce que vos parents vous serviront, et les remerciant. Vous ne direz pas: "Je n'aime pas ceci, je veux tel morceau; mon frère en a un plus gros," etc; ces plaintes ne sont pas seulement contraires aux bienséances, mais à la soumission, à la charité, à la sobriété. Vous vous tiendrez tranquille sans jouer avec votre couteau ou votre fourchette, sans faire de bruit, sans interrompre ceux qui parlent et ne quitterez la table que quand vos parents vous le permettront.

Si quelqu'un fait visite à vos parents, vous ne demanderez pas à aller jouer si l'on veut vous retenir, ni à rester si l'on vous congédie; vous ne vous mettrez pas à pleurer ni à vous cacher dans un coin, ni à remuer ni à frapper des pieds ou des mains, etc. Vous ne parlerez pas à moins qu'on ne vous interroge, et alors vous répondrez honnêtement et brièvement, ayant soin de dire Monsieur ou Madame, à la personne à qui vous vous adressez. Lorsque vos parents seront occupés avec quelqu'un, vous vous garderez bien d'entrer brusquement dans l'appartement, mais vous attendrez que la personne soit sortie; ou, s'il y a réellement urgence, vous frapperez doucement à la porte.

En causant avec des étrangers, ou même des oncles, des tantes, des amies de la famille, vous ne devez jamais répéter ce que vous avez entendu dire par vos parents: c'est la discrétion, plus encore que la civilité, qui vous fait un devoir de cette réserve. Que d'enfants ont causé de graves préjudices à leurs parents par d'imprudentes révélations! Ecoutez cette histoire.

On raconte qu'un monsieur se présentait un jour chez un négociant de ses amis pour lui proposer une affaire. Arrivé devant la porte, il y trouve le fils de la maison, petit bonhomme de sept ans, qui lui dit étourdiment: "Ah! monsieur, je suis bien content de vous voir; j'avais quelque chose à vous demander. —Qu'est-ce donc mon petit ami? lui dit le visiteur. — Ne pourriez-vous pas me dire qui est-ce qui a inventé la poudre? — Pourquoi cette question, mon enfant? — Voici, mon père parlait de vous l'autre jour et il disait "Monsieur X... n'a pas inventé la poudre..." Je lui ai alors demandé quel est l'inventeur de la poudre, et il m'a répondu qu'il l'avait oublié." Monsieur X... ne répondit pas un mot, mais on ne le revit plus.

Outre les parents et les maîtres, on doit remplir spécialement les devoirs de la politesse envers toute personne ayant autorité sur nous, notamment les représentants du pouvoir civil, les magistrats, etc., l'Esprit-Saint nous prescrit de les honorer, de les respecter, à supposer qu'ils se montrent difficiles, impérieux et ne soient pas à l'abri de tout reproche.

SON PROPRE GRAND PERE.

Un procès civil, assez banal d'ailleurs, a mis au jour une situation singulière; celle d'un monsieur qui est son propre grand-père.

Voici les faits: Un certain M. Alfred Smith, veuf et ancien commerçant retiré des affaires avec une grosse fortune, s'était épris d'une jeune personne de dix-huit ans qu'il épousa. Or, M. Smith avait un fils, Alfred Smith Junior, qui s'éprit à son tour de la mère de la nouvelle Mme Smith senior, une veuve de trente-neuf ans encore très belle. M. Smith junior épousa la belle veuve et devint ainsi le beau-père de son père, qui, en sa qualité de père d'Alfred senior, se trouve être de cette façon son propre grand-père. Les deux couples n'ont pas d'enfants, mais on se demande à quels vaudevillesques imbroglios donnerait lieu l'apparition d'un nouveau-né dans chaque ménage.

HORAIRE DU DIMANCHE:

Dixieme rue, sud.

11.15 matin, Grand'messe Sermon Anglais.

Cure: R. P. Cozanet, O. M. I.

Vicaires: R. PP. Louis et Deyle, O.M.I.

Chapelain sur le G.T.P: R. P. Beaudry, O. M. I.

2.30 soir, Catechisme et Benediction.

7. Soir, Chapelet, Confession, Sa-

UN VERSEMENT DE $1.00

ET LE PAIEMENT

DE $1.00 PAR SEMAINE

VOUS ASSURENT UN LOT DANS

MACKENZIE HEIGHTS

Voici l'occasion unique d'une vie toute entiere
pour le petit capitaliste

PRIX

$100

à

$200

Conditions: $1.00 comptant et $1.00 par Semaine

IL N'Y A QUE
930 LOTS
Choisissez le votre immédiatement

On demande dix agents
parlant francais et anglais

CANADA LANDS COMPANY

EDIFICE ALBERTA LOAN & INVESTMENT

CHAMBRE 14 — 656 PREMIERE RUE — EDMONTON, ALTA

CHRONIQUE LOCALE

PAQUES DANS NOS EGLISES.

A St-Joachim.

Les offices du jeudi et vendredi Saints ont été suivis avec plus d'assiduité que jamais.

L'église était comble de fidèles à tous les offices. Au chemin de Croix qui eut lieu vendredi, à 3 heures de l'après-midi, la foule était compacte et recueillie.

Le jour de Pâques il y eu cinq messes et c'est à grand peine que chaque fois tous les fidèles purent trouver place. Jamais nous n'avions été témoin d'une plus grande assistance qu'à la messe de 11 heures.

A la messe de 8 heures, deux prêtres étaient occupés à donner la Sainte-Communion.

Aux messes de 10 heures et de 11 heures, le choeur de chant, sous l'habile direction de M. Hall a exécuté la messe de Peters en Ré. C'est toujours avec un nouveau charme ému que l'on assiste à ces belles messes en musique. Le soir il y eut vêpres solennelles, ce qui marque un retour vers une louable coutume lithurgique.

Les sermons aux deux messes solennelles furent donnés par notre sympathique curé, le R. P. Cozanet, O.M.I.

Les officiants à ces messes furent: à 10 heures, le R. P. Bigonesse, célébrant assisté des RR. PP. Gounesse et Louis, comme diacre et sous-diacre; à 11 heures: le R. P. Lefebvre, célébrant, assisté des RR. PP. Meyer et Devic, comme diacre et sous-diacre.

A l'église de l'Immaculée Conception.

A l'église de l'immaculée Conception les offices de la semaine Sainte ont également attiré une foule nombreuse et recueillie. Les messes de Pâques ont été célébrées en présence d'un plus grand nombre de fidèles que jamais.

Le choeur de chant, sous la direction distinguée de Mme T. E. Gagner, a rendu la messe en Fa de Loesch.

A l'offertoire, M. C. Lemire a interprété un morceau de circonstance avec une expression émouvante. Les autres solistes étaient Mmes Gagner, Gaucher, W. Gariépy, Melle Bertrand et MM. T. Lavoie et le Dr Sabourin.

La même messe e nmusique sera répétée dimanche prochain.

Le choeur de chant paroissial si remarquable depuis quelque temps, prépare actuellement deux concerts sacrés qui auront lieu prochainement. Le programme du premier comprendra l'une des plus belles oeuvres sacrées du maître Rossini. Au deuxième concert, le choeur interprètera la messe solennelle de Ste-Cécile de Gounod.

MARIAGES.

Lundi dernier le R. P. Cozanet, curé de la paroisse St-Joachim a béni le mariage de M. I. H. Biron avec Melle Alice Déchène.

Mercredi matin a été célébré le mariage de notre ami A. L. Giroux avocat, avec Melle Mary Schinnors

La bénédiction nuptiale fut donnée par l'oncle du marié, le R. P. Giroux, sulpicien, venu de Montréal, pour la circonstance.

Après la cérémonie religieuse les nouveaux époux sont partis pour un voyage d'un mois en Californie.

La veille, M. A. L. Giroux avait été l'objet d'une démonstration sympathique de la part de ses nombreux amis qui lui remirent une superbe bourse contenant une somme rondelette en or.

Nous offrons nos meilleurs souhaits de bonheur à M. et Mme Giroux.



ORDONNANCE DES LICENCES D'HOTEL

APPLICATION POUR LICENCE DE LIQUEURS.

Les applications suivantes seront prises en considération par le bureau des Commissaires des licences, à leur assemblée annuelle, qui aura lieu au "Mechanic Hall", à Edmonton, mercredi le premier jour de mai 1912 à 10 heures de l'avant-midi.

The Commercial Hotel Company of Strathcona Limited, pour consentement de transfert à elle de la licence donnée à Stephen Swoboda, concernant l'hôtel Commercial, situé sur les lots 7 et 8, dans bloc 61, Edmonton-Sud.

La Commercial Hotel Company of Strathcona Limited, pour renouvellement de licence de l'hôtel Commercial, Edmonton-Sud.

Joseph Philippe Bélanger pour renouvellement de la licence de l'hôtel Strathcona, situé sur les lots 1 et 2, bloc 68, Edmonton-Sud.

Michael John O'Brien, pour renouvellement de licence de l'hôtel Capitol, situé sur une partie du bloc 27, Plan "I" Edmonton Sud.

William C. Inglis, receveur, pour le renouvellement de la licence de l'hôtel Iroquois, situé sur les lots 26 et 27, bloc 62, Plan "I" Edmonton sud.

James McGuire, pour renouvellement de la licence de l'hôtel Dominion, situé sur les lots 5 et 6, bloc 158, Plan "I" Edmonton sud.

La Edmonton Wine and Spirit Co. pour renouvellement de leur licence de gros pour leur maison située sur le lot No. 1, bloc 49, Whyte Ave., Edmonton sud.

La Cameron Hotel Co., Ltée., pour renouvellement de leur licence de l'hôtel Cameron, Edmonton sud.

Mme Lilian Maud Martin, pour renouvellement de la licence de l'hôtel Windsor, situé sur les lots 1 et 2, bloc 60, Plan "I", Edmonton sud.

D. J. Connelly, pour renouvellement de sa licence de vente de gros, sur sa propriété située sur le lot 14, bloc 68, Plan "I", Edmonton, sud.

John B. McCulla, pour renouvellement de la licence de l'hôtel King Edward, Edmonton.

The Savoy Hotel Company, Limitée, pour consentement de transfert à elle de la licence accordée à George Brown pour l'hôtel Savoy, situé sur les lots 2 et 3 dans le bloc 7, R. lot 12, Edmonton.

The Savoy Hotel Company, Limited, pour renouvellement de la licence de l'Hôtel Savoy, Edmonton.

The Capital Wine and Spirit Company, Limited, pour renouvellement de sa licence, sur ses propriétés, situées sur les lots 14 R. lot 6, Edmonton.

MM. Malin et McKernan pour renouvellement de la licence de l'hôtel Royal George, situé sur une partie des lots 62 et 63, dans H. lot 6, Edmonton.

John Brown Mercer, pour renouvellement de sa licence de gros sur les lieux comprenant lot 3, R. lot 8, No. 112, Jasper Ave. East, Edmonton.

Mme Bertha Hétu, pour renouvellement de la licence de l'hôtel Queens, situé sur les lots D, E. et F., R. lot 10, Edmonton.

Thomas Rookes, pour renouvellement de la licence de l'Alberta Hotel, situé sur les lots S. R. K. et T, No. 33 et 32, bloc 2, R. lot 10, Edmonton.

The St-Elmo Hotel Co., Ltd., pour renouvellement de la licence de l'hôtel St-Elmo, situé sur les lots 7 et 8, bloc 1, R. lot 10, Edmonton.

Wilson Limited, pour renouvellement de leur licence de gros sur leurs résidences, situées sur les lots 74, bloc 3, H.R.R. No. 256, Jasper Ave, West, Edmonton.

MM. Morgan and Green, pour renouvellement de la licence de l'International Hotel, situé sur les lots 5, 6, 7 et 8 dans les blocs 10, R. lot 14, Edmonton.

Edmonton Wine and Spirit Co., pour renouvellement de leur licence sur leur résidence, située sur la moitié est du lot 6, R. lot 8, Edmonton.

Joseph Beauchamp, pour renouvellement de la licence de l'hôtel Windsor, situé sur les lots 1 et 8, bloc 1, H.B.R., Edmonton.

Joseph Napoléon Pomerleau, pour renouvellement de la licence de l'hôtel Richelieu, situé sur les lots 199 et 200, bloc 3, H.B.R., Edmonton.

Emile Bourassa, pour renouvellement de la licence de l'hôtel Brunswick, situé sur lot 191, bloc 1, H.B.R., Edmonton.

The Hotel Cécil Company Limited, pour renouvellement de la licence de l'hôtel Cécil, situé sur le lot 137, bloc R, H.B.R., Edmonton.

The Hudson's Bay Company, pour renouvellement de leur licence de gros sur leur résidence dans les magasins de la Hudson's Bay, Edmonton.

Robert MacDonald pour renouvellement de la licence de l'hôtel Yale, situé sur une partie du bloc "A", dans le lot de rivière 6, Edmonton.

MM. Lowther and Kelly, pour renouvellement de leur licence de l'hôtel Senate, situé sur les lots 16, 17, 18 et 19, bloc 3, R. lot 10, Edmonton, avec annexe sur lots 14 et 15, dans le bloc 4.

Natham Bell, pour renouvellement de la licence du Pendennis hôtel, situé sur les lots 36 et 37, bloc 2, dans R. lot 12, Edmonton.

MM. Hostym Powell et Co., pour renouvellement de la licence de l'hôtel Castle, situé sur les lots No. 205, 209, bloc 2, H.B.R., Edmonton.

The Corona Hotel Company, Limited, pour renouvellement de la licence du Corona Hôtel, situé sur les lots Nos. 524 à 544, Jasper Avenue West, Edmonton.

William H. Connor, pour renouvellement de la licence de l'Imperial hôtel, situé sur les lots 5 et 36, bloc 1, R. lot 10, Edmonton.

William M. Karloy, pour renouvellement de la licence de l'hôtel Grand View, situé sur les lots 5 et 6, R. lot 8, Edmonton.

Northern Hotel Company, Limited, pour renouvellement de la licence de l'hôtel Northern, situé sur les lots 6 et 7 et partie nord neuf pieds et sept pouces du lot 5, bloc 1, R. lot 6, Edmonton.

Frank E. Goode, pour renouvellement de la licence de l'hôtel St. James, situé sur le coin nord ouest du lot 100, R. lot 6, Edmonton.

William Cameron, pour consentement de transférer à lui la licence anciennement à John Cameron, pour l'Edmonton hôtel, situé sur toute cette portion de la partie pas divisée du lot de la rivière 4 dans l'Edmonton Settlement Survey, qui passe nord du rig-of-way de l'Edmonton et Pacifique Ry., excepté cette portion comprise dans la rue McDougall sud et l'annexe de l'Edmonton Hotel, situé sur le lot 98, bloc 1, dans la H.B.R., Plan BI, Edmonton.

Western Distributing Company, pour transférer leur licence de gros à leur résidence, située sur lot 240, bloc 3, H.B.R., à Eastmost store sur lots 20 et 30, bloc 22, Jasper Avenue, connu sous le nom de "Goodrich Building", Edmonton.

Western Distribution Co., Pour renouvellement de leur licence de gros à leur résidence située sur les lots 29 et 30, bloc 22, Jasper Avenue, Edmonton.

George McGuire, pour renouvellement de la licence de l'Hôtel Jasper House, situé sur le lot 31, bloc 2, R. lot 12, Edmonton.

Daté à Edmonton ce 1er jour d'avril, 1912.

L. F. CLARRY,
Député Solliciteur général.